

## **Première pierre d'un réseau de chaleur urbain pour les villes de Dugny et du Bourget**

**Paris Terres d'Envol a approuvé avec la Solideo la création d'un réseau de chaleur urbain dans le futur Village des médias à Dugny. Cet équipement aura vocation à alimenter en chaleur les villes de Dugny et du Bourget ainsi que l'Aéroport Paris-Le Bourget après les Jeux de Paris 2024.**

L'établissement public territorial a approuvé avec la Solideo, société en charge des ouvrages olympiques des Jeux de Paris 2024, une convention de subvention pour la réalisation des ouvrages du futur réseau de chaleur (réseau de distribution enterré et postes de livraison) inscrit dans le périmètre du Village des médias à Dugny. Cette convention, approuvée en Conseil de territoire le 1<sup>er</sup> mars 2021, acte la subvention de Paris Terres d'Envol pour ces ouvrages à hauteur de 2 953 000 €.

Le projet s'étendra, à terme, au-delà du quartier du Village des médias. L'objectif étant de laisser aux habitants un héritage énergétique ainsi qu'un réseau de chaleur qui soit exemplaire en matière de développement durable et économe en termes de prix. L'alimentation du Village des médias en 2024 serait ainsi la première pierre de ce futur réseau intercommunal.

Pour mener à bien ce projet, le territoire a conduit une étude de faisabilité pour la réalisation d'un réseau de chaleur à Dugny et au Bourget incluant le futur Village des médias et l'Aéroport Paris-Le Bourget. L'étude conclut qu'un réseau de chaleur de grande envergure alimenté par une géothermie profonde (70% d'énergie renouvelable) est viable à l'échelle des deux villes dont l'Aéroport Paris-Le Bourget.

**Contact presse :** Nicolas Borja / [presse@paristde.fr](mailto:presse@paristde.fr) / 01.48.17.88.10

-----  
**Paris Terres d'Envol** est un établissement public territorial créé en 2016 dans le cadre la Métropole du Grand Paris (loi NOTRe du 7 août 2015). Situé entre les aéroports Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Le Bourget, il fédère huit villes de Seine-Saint-Denis : Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte. Territoire stratégique, il constitue, au nord-est de la capitale, la première porte d'entrée de la France et contribue au rayonnement international du Grand Paris. [www.paristerresdenvol.fr](http://www.paristerresdenvol.fr)